Engagement / protocole des écoles supérieures d'art et design en transition

Il s'agit de réinventer nos écoles de l'intérieur, par l'art et le design, en accord avec les enjeux du 21e siècle.

Leurs modes de fonctionnement et leur inscription dans les différentes échelles de territoires sont autant de points de départ pour imaginer les formes artistiques et les cultures d'un futur en surchauffe.

Issu des travaux de l'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art

Notre cheminement

Les travaux récents de l'ANdÉA (séminaires, commissions, chartes…) nous ont montré l'importance des questions liées aux transitions écologiques et sociétales. Ils nous engagent d'un point de vue global. La mutation en cours est à intégrer de toute urgence à nos écoles.

Les séminaires de l'ANdÉA ont été consacrés en 2020 et 2021 au thème des transitions. Les ateliers ont rassemblé un large panel de personnes issues de nos établissements. Lors de ces échanges, nous avons traité de multiples sujets : discriminations, violences, accessibilité, égalité réelle, rapports de travail, gestion des matériaux et déchets, réinvention des relations internationales, transition énergétique et numérique, pratiques de circuits courts et circulaires, méthodologies de la conduite du changement…

L'atelier consacré à la rédaction du texte qui suit s'est nourri de l'ensemble de ces sessions. Un collectif issu de la commission Transitions de l'ANdÉA et représentatif de notre réseau s'est réuni et a pris le parti de rechercher une dynamique : rédiger un «engagement» et son «protocole» plutôt que proposer une charte nationale clés en main.

Qui est concerné·e au sein des écoles par cet engagement ?

Une action commune ne sera possible qu'avec toutes les individualités.

Au sein de nos écoles, des rôles sont dévolus à chacun·e : direction, enseignement, technique, documentation, administration, scolarité, étudiant·e·s. Par nature, ces rôles modélisent les responsabilités et les comportements des individus et des groupes. *A contrario,* les transitions nécessitent une appropriation à la fois individuelle et collective des changements, cela pour entraîner une évolution des modèles.

S'il est évidemment nécessaire que l'impulsion initiale des transitions soit donnée par les directions, nous ne saurions faire l'économie d'une appropriation par chacun·e. Il revient donc à chaque direction, pour stimuler et soutenir l'évolution de nos écoles, de trouver les moyens d'un réel partage des initiatives et des responsabilités. Dans chaque école, un groupe pluridisciplinaire, «commission Transitions», volontaire et non désigné, pourra ainsi recevoir et porter la pluralité des points de vue pour faire communauté et garantir un nouveau contrat social équilibré.

Ce dont nous avons conscience

Les écoles supérieures d'art et de design ont pour mission, via la formation de créatrices et créateurs, de contribuer à faire émerger des formes qui témoignent des cultures contemporaines et de participer à leurs évolutions. Elles sont traditionnellement des lieux où s'opère la transmission de savoirs et de savoir-faire, mais aussi où se forge une conscience aiguë de l'époque et de ses enjeux. Ainsi, dans leur éthique, ces écoles de la création ne peuvent dissocier leurs modes de fonctionnement, leurs organisations, leurs pédagogies, des réalités actuelles. Ce sont des lieux en évolution qui doivent réinterroger régulièrement leurs équilibres, leurs modèles et leurs principes.

En conséquence, les écoles d'art se doivent d'intégrer au cœur de leurs pratiques et de leurs missions, une mobilisation relative aux grands enjeux de l'époque : urgence climatique, lutte contre les discriminations, crises sociales et environnementales.

Sur ces fondements, les écoles supérieures d'art et de design s'inscrivent dans le respect des principes énoncés dès la Conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm (1972) posant le postulat que «L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permettra de vivre dans la dignité et le bien-être. Il a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures». Les écoles se retrouvent,

plus généralement, dans les constats énoncés depuis 50 ans dès le rapport Meadows *Les Limites à la croissance* (1972), distinguant les objectifs en termes de droits humains de ceux relevant de la transition écologique, lesquels transcendent bien évidemment le bien-être des seules personnes.

Les écoles se conforment enfin aux principes des droits culturels (Déclaration de Fribourg, 2007) qui mettent en jeu le respect de la personne individuelle, la diversité, le développement des capacités de chacun·e et la valeur intrinsèque de la coopération et de la participation.

> Dans tous les périmètres qui les concernent, les écoles supérieures d'art et de design s'efforcent de promouvoir la liberté de création, l'égalité réelle et l'équité, de veiller au respect du travail, de l'environnement et de la démocratie, et de renforcer ces valeurs dans une logique de transformation structurelle.

Les écoles s'engagent ainsi à pratiquer et à enseigner l'autonomie en responsabilité, à appliquer la transparence et la transversalité, et à repenser leur fonctionnement collectif. Elles veillent à l'apprentissage de savoir-être et à prendre soin des personnes présentes et futures au moyen d'actions concrètes. Elles transmettent ces principes au sein des formations qu'elles dispensent, tant par leurs contenus que par leur conduite.

Leurs engagements, soumis aux principes de réalité et de justesse, trouvent leur application dans l'ensemble des champs de leur action et notamment dans la pédagogie, la recherche, les structures et la gouvernance, l'accessibilité et l'inclusion, les relations interpersonnelles et les rapports

de travail, l'inscription territoriale du local à l'international, les usages du numérique, l'économie.

Les écoles supérieures d'art et de design partagent un socle de valeurs et de principes, à l'équilibre et à la hiérarchisation parfois complexes, voire contradictoires, dont la mise en œuvre est trouvée dans la conscience de la responsabilité de chaque établissement.

> Les présentes déclarations générales ne prendront de valeur que dans le déploiement d'actes concrets, en réenvisageant d'abord notre rapport au temps et à la productivité.

Ces éléments « dont nous avons conscience » sont donc indissociables des formes auxquelles ils peuvent donner jour. Aussi sont-ils associés ici à un protocole collectif de mise en place des pratiques : « ce que nous nous proposons de faire ».

Ce que nous nous proposons de faire

Pour accompagner les mots et les engagements et fournir des outils d'amorce, la commission Transitions de l'ANdÉA propose aujourd'hui aux écoles un agenda que chacun·e pourra activer à son rythme et selon ses priorités.

En matière d'engagements, nous savons bien que le chemin et le travail collectif de discussion et d'écriture sont aussi importants que le résultat produit. C'est la raison pour laquelle l'ANdÉA ne propose pas une charte nationale clés en main, mais plutôt une émulation collective et une boîte à outils permettant à la communauté de partager et de mutualiser ses réflexions, ses expertises et les travaux en cours. Cette boîte à outils prend la forme d'une plateforme de ressources commune issue des derniers séminaires, qui sera librement abondée par toutes et tous, et en premier lieu par les écoles qui ont déjà commencé à travailler les questions en jeu.

Nous devons réinterroger nos habitudes et nos priorités quant à l'articulation de la structure école et de la pédagogie : nous devons en tout premier lieu faire un pas de côté par rapport à nos objectifs habituels et dégager du temps pour que chacun·e puisse réfléchir et agir.

Cela ne manquera pas d'impliquer une certaine décroissance dans la quantité d'actions menées, de redessiner les orientations stratégiques des écoles, tout comme les critères selon lesquels elles devront être évaluées à l'avenir.

La tâche est vertigineuse tant les domaines et champs d'action sont vastes. C'est pour cela que l'ANdÉA aidera à mutualiser sous forme de *work in progress* les brouillons, les essais et les compétences qui se trouvent dans les écoles – pour que chacun·e puisse se situer et se donner des buts réalistes. Fort·e·s de ces principes, nous proposons cette marche à suivre :

- Dès que possible, chaque école créera une impulsion en son sein pour que sa communauté se mette au travail et recompose son propre récit et son utopie d'école ;

- Chaque école mettra en place des instances formelles ou informelles transversales accompagnant les transitions, groupes de travail et ateliers d'écriture, et réservera pour cela des temps balisés pour toutes et tous ;

- Chaque école pourrait aussi procéder par interviews en son sein pour collecter les valeurs et les aspirations ;

- Chaque école construira collégialement une charte déclinable en un plan d'actions réaliste, engageant toutes et tous via une adoption en conseil d'administration et dans les règlements intérieurs ;

- Toute personne qui reçoit ce texte comme un appel pourra faire remonter les avancées et les difficultés rencontrées à la commission Transitions de l'ANdÉA sur contact@andea.fr et à la communauté via une boîte à outils commune ;

- La boîte à outils ANdÉA (sous forme de dossier partagé) sera librement alimentée et servira de base de travail et de ressource vivante permettant de se repérer et d'agir petit à petit dans tel ou tel champ. Pourront s'y partager des données, des *vade-mecum* et ressources techniques, les chartes en train de s'écrire, les plans d'actions, mais aussi des réflexions sur les difficultés rencontrées ;

- Des formations ouvertes à toutes et tous, délivrées entre écoles ou faisant intervenir des expert·e·s extérieur·e·s, seront ponctuellement proposées par l'ANdÉA : elles seront trans-établissements et associeront la communauté dans sa diversité pour une plus grande valeur ajoutée et pour compléter les initiatives que chaque école fait en son sein ;

- Au niveau de la commission Transitions de l'ANdÉA, des moments collectifs jalonneront l'année : ateliers thématiques, mise en partage de l'implémentation des chartes dans les établissements et points d'étape réguliers. Un premier bilan pourra être dressé à l'occasion du séminaire d'été 2022 !

© 2022 ANdÉA

Association nationale
des écoles supérieures d'art
www.andea.fr
contact@andea.fr

Direction éditoriale :
Cédric Loire et Amel Nafti, coprésident·e·s
Coordination :
Maud Le Garzic Vieira Contim
Comité rédactionnel et de pilotage :
la commission Transitions de l'ANdÉA
Design graphique :
Jimmy Cintero (ninon et jimmy)
Typographie :
Immortel Acedia (205 TF)
Letter Gothic Std
Crédit photographique :
© Béryl Libault, p. 2

Avec le soutien du ministère de la Culture
— Direction Générale de la Création Artistique

Soutenu par
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité